

# EQUIPES RESSOURCES PHARE MPP - RHONE

Se former à la méthode de la préoccupation partagée

**Public cible :** Parcours à destination des membres des équipes ressources pHARe jamais formés antérieurement. (Public volontaire)



PRÉSENTIEL

## MF1 : MF1- PROTOCOLE ET MPP

**Objectif :** Comprendre le cadre législatif et institutionnel de la lutte contre le harcèlement. S'approprier les principes du programme pHARe. Acquérir les bases théoriques de la MPP.

Vénissieux le 01/04/26 (09:00 - 12:00)

## MF2 : MF2- RETOUR SUR LES LIVRABLES ET MISE EN PRATIQUE

**Objectif :** Analyser collectivement les protocoles ou outils produits. Consolider la maîtrise de la Méthode de la Préoccupation Partagée à travers des mises en situation. Renforcer l'aisance dans la conduite d'entretiens liés à des situations de harcèlement.

Lyon 4 le 27/05/26 (09:00 - 12:00)

SYNCHRON

## MT : MT-MODULE DE TRANSFERABILITE

**Objectif :** Contenu 2 possibilités :  
- Rédaction et/ou appropriation du protocole. - Si protocole déjà mis en place dans l'établissement, rédaction et appropriation des fiches « entretien »

Du 02/04/26 au 26/05/26, durée asynchrone 3h

## MP : MP-MODULE DE PERSONNALISATION

**Objectif :** Modules de consolidation aux choix : communication bienveillante ou justice restaurative. A consulter sur le M@gistère académique

Inconnu (Inconnu)

ASYNCHRON

# EQUIPES RESSOURCES PHARE MPP - RHONE

Se former à la méthode de la préoccupation partagée

**Type de candidature :** Public volontaire

**Public cible :** Parcours à destination des membres des équipes ressources PHARe jamais formés antérieurement.

**Durée :** 6h en présentiel, 6h en distanciel asynchrone

**Objectifs de la formation :** Connaitre la législation et le fonctionnement du protocole. Savoir utiliser la méthode de la préoccupation partagée. S'appropriier, faire vivre et diffuser le protocole.

## MF1- PROTOCOLE ET MPP

**Durée :** 3h en présentiel, 0h en distanciel synchrone, 0h en distanciel asynchrone

### **Objectifs :**

Comprendre le cadre législatif et institutionnel de la lutte contre le harcèlement. S'appropriier les principes du programme PHARe. Acquérir les bases théoriques de la MPP.

### **Contenu :**

Feedbacks sur le contenu du magistère national (définition , législation, programme Phare...). Définition des protocoles. Bases théoriques de la MPP, les étapes, les erreurs à éviter, exemples de fiches "entretien" à compléter, 1ere phase de jeux de rôle

## MF2- RETOUR SUR LES LIVRABLES ET MISE EN PRATIQUE

**Durée :** 3h en présentiel

**Objectifs :**

Analyser collectivement les protocoles ou outils produits. Consolider la maîtrise de la Méthode de la Préoccupation Partagée à travers des mises en situation. Renforcer l'aisance dans la conduite d'entretiens liés à des situations de harcèlement.

**Contenu :**

Présentation et échanges sur les livrables

- 2ème phase de jeux de rôle sur la MPP afin de mettre en pratique et s'appropriier la méthode

**MF3-****Durée :****Contenu :****MT-MODULE DE TRANSFERABILITE**

**Durée :** 3h en distanciel asynchrone

**Contenu :**

Contenu 2 possibilités :

- Rédaction et/ou appropriation du protocole.

- Si protocole déjà mis en place dans l'établissement, rédaction et appropriation des fiches « entretien »

**MP-MODULE DE PERSONNALISATION**

**Durée :** 3h en distanciel asynchrone

**Objectifs :**

Approfondir des compétences complémentaires en lien avec la gestion de situations sensibles : -Communication bienveillante -Justice

restaurative Adapter les apports à ses besoins et pratiques professionnelles

**Contenu :**

Modules de consolidation aux choix : communication bienveillante ou justice restaurative. A consulter sur le M@gistère académique